



*Association Nationale  
des Groupements de Créateurs*



**LES GROUPEMENTS  
DE JEUNES CRÉATEURS :**  
*des accélérateurs de compétences*

## Au cœur de la démarche : la réalisation d'un projet

Nés en 1999,  
à l'initiative de la  
Mission Locale de Sénart,  
et avec le soutien de  
la Délégation  
Interministérielle à la  
Ville, les Groupements  
de Jeunes Créateurs  
aident les jeunes à  
trouver leur chemin vers  
l'emploi. L'originalité  
de la démarche repose  
sur le présupposé que  
tout individu a des idées  
et des potentialités,  
parfois cachées, qui  
peuvent se révéler  
dans la réalisation  
d'un projet personnel  
ou professionnel.  
A travers une création  
d'activité ou d'entreprise,  
les jeunes acquièrent  
plus vite de nouvelles  
compétences et accèdent  
plus rapidement  
à l'emploi.

### Une démarche ciblée pour les jeunes issus des quartiers

Le GJC est particulièrement adapté aux jeunes qui développent des initiatives dans leurs quartiers mais sont confrontés à de multiples difficultés : chômage, manque d'expérience, image négative, absence de possibilités de montrer ses savoirs ou ses compétences...

Développer son activité, créer puis gérer son entreprise, devenir son propre employeur : en proposant aux jeunes un objectif très mobilisateur, les GJC parviennent à les entraîner dans un parcours où ils pourront valoriser leurs talents et acquérir rapidement de nouvelles compétences.

### Un modèle partenarial

L'originalité des Groupements de Jeunes Créateurs repose également sur la synergie entre trois acteurs : un acteur du social, un acteur de l'économie et un acteur de l'éducation.

Ces partenaires peuvent être, selon les territoires, une Mission Locale, une Boutique de Gestion, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, un Institut Universitaire Technologique, une Chambre de Commerce et d'Industrie...

Le Groupement des Jeunes Créateurs de Sénart, en s'associant avec l'IUT de Sénart-Fontainebleau (Paris XII), permet aux jeunes d'acquérir un Diplôme d'Université : « Création d'activité » ou « Création et Gestion des TPE ».

### Un parcours professionnalisant

Le parcours des jeunes créateurs est balisé par trois étapes d'environ une année :

- **la phase d'émergence** : de l'idée au projet (faire émerger le projet, grâce à des ateliers collectifs, l'utilisation du logiciel Potentia ; formaliser le projet, grâce à des entretiens individuels...). Les Missions locales, les Boutiques de Gestion ou l'Association pour le Développement de l'Initiative Économique peuvent être les acteurs de cette première phase.
- **la phase de formation** : la construction du projet permet aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences (étude de marché, cours de gestion, prospection commerciale...) Un IUT, une CCI, une Chambre de métiers, peuvent participer activement à cette seconde phase.
- **la phase de création** : rassembler les moyens techniques et les financements (aide à la recherche de crédit, soutien technique au démarrage, accompagnement pédagogique...) Les Missions locales, les Boutiques de Gestion ou l'Association pour le Développement de l'Initiative Économique, peuvent soutenir le jeune dans sa phase de création.

### Des résultats très favorables

Les résultats de la démarche sont maintenant connus\* :

**70%** des jeunes entrés dans le dispositif sont en situation positive face à l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois ou apprentissage).

**94%** des jeunes ayant dépassé la phase d'émergence ont trouvé un emploi ou ont créé une activité.

En outre, la démarche permet aux jeunes de retrouver confiance en eux, grâce à la découverte de leurs potentialités et l'acquisition de nouvelles compétences.

Des jeunes, dont certains étaient en grande difficulté au moment de leur arrivée, ont réalisé leurs projets de création. D'autres ont trouvé, grâce à la construction de leur projet, un emploi salarié.

\*Chiffres établis sur les deux premières promotions 2002/2003 du Groupement de Sénart.

## Les G J C : des projets et ... des emplois

A partir de l'expérimentation réussie de Sénart, le dispositif a essaimé dans plusieurs villes de France. Les acteurs de la démarche (ML, ADIE, BG, CCI, IUT...) peuvent être différents d'un site à l'autre.

Ce qui donne beaucoup de souplesse au dispositif.

De même, les itinéraires des jeunes peuvent varier en fonction de leurs besoins.

Offrant aux jeunes une nouvelle chance de formation, les Groupements de Jeunes Créateurs débouchent aussi bien sur l'emploi que sur la création d'activité.

### Le Groupement de Jeunes Créateurs de Marseille

Le Groupement de Jeunes Créateurs a été créé en juin 2003, co-porté par la Mission locale, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille (CCIM). Il accueille aujourd'hui 150 jeunes en phase d'émergence.

La phase d'émergence est assurée par les trois partenaires et un réseau d'intervenants extérieurs (entrepreneurs, juristes, membres de la Boutique de Gestion locale...).

À la rentrée 2004, la CCIM devrait proposer une formation de 400 heures à une quarantaine de jeunes.

### Le Groupement de Jeunes Créateurs de Tarbes

Créé en octobre 2003, le Groupement de Jeunes Créateurs de Tarbes accueille 50 jeunes en phase d'émergence.

La Mission Locale a instauré un système de parrainages, assuré par des bénévoles à la retraite, qui permet aux jeunes d'obtenir des conseils pratiques sur l'orientation ou l'exercice d'une activité.

Deux organismes locaux, spécialisés dans la création d'activités (Crescendo et le Greta), apportent aux jeunes un soutien technique et matériel. À l'issue de la formation, Crescendo prend en charge certains jeunes créateurs.

*\*Pour découvrir les autres Groupements de Jeunes Créateurs, contactez l'ANGC (voir coordonnées au dos).*

#### San Yam, 23 ans, embauché dans une société d'informatique

San Yam est entré dans le dispositif en avril 2000. Il était précédemment demandeur d'emploi, non inscrit à l'ANPE ni à la Mission Locale. Son projet : créer une société de maintenance et de vente de matériel informatique sur le territoire de la Ville Nouvelle de Sénart.

Il entre en formation en juin 2000. Après une étude de marché, il décide d'abandonner le territoire au profit du Vésinet (Yvelines). Il se rend également compte qu'il ne possède pas toutes les compétences requises par les constructeurs de matériel informatique.

Il décide alors de travailler en intérim pour des sociétés d'informatique. En octobre 2001, il est embauché en CDI par une société qui lui propose de suivre l'ensemble des formations. Après quelques années d'expérience professionnelle, il pourra créer sa propre activité.

#### Gaël, 23 ans, créateur d'une ligne de vêtements

Avec seulement une première année de BEP électro-technique en poche, Gaël se présente au Groupement de Jeunes Créateurs avec trois passions, le sport (basket, Hip Hop), les fringues et les jeux vidéo, et un projet : créer une ligne de vêtements sport wear et high tech wear... Très investi dans son projet et dans sa formation, Gaël réalise une étude de marché et de faisabilité qui va le conduire à créer et tester son produit en France et à New York. Il profite de ces déplacements pour rechercher des tissus ou des matières nouvelles.

Aujourd'hui, après avoir obtenu son Diplôme d'Université « Création d'activité », Gaël finalise son projet de création d'entreprise et intègre la couveuse d'activité pour le tester en grandeur réelle...



## Association Nationale des Groupements de Créateurs

**L'Association Nationale des Groupements de Créateurs :**  
**un nouveau réseau au service d'une démarche innovante pour l'emploi des jeunes.**

### LES GROUPEMENTS DE JEUNES CRÉATEURS

■ **Mission Locale du Châtelleraudais**  
12, avenue Camille Pagé BP 347  
86105 CHATELLERAULT Cedex  
Tél : 05.49.20.04.20  
Fax : 05.49.20.04.29

■ **Mission Locale de Marseille**  
76, La Canebière  
Immeuble Le Noaille  
13001 MARSEILLE  
Tél : 04.96.11.10.80  
Fax : 04.96.11.10.81

[www.missionlocalemarseille.com](http://www.missionlocalemarseille.com)

■ **Mission Locale de Sénart**  
462, rue Benjamin Delessert  
77550 Moissy-Cramayel  
Tél : 01 64 88 68 99  
Fax : 01 64 88 90 62  
e-mail: [gjc-senart@wanadoo.fr](mailto:gjc-senart@wanadoo.fr)

■ **Mission Locale de Tarbes**  
5, rue Gaston Dreyt  
65000 TARBES  
Tél : 05.62.56.34.34  
Fax : 05.62.56.34.30



Association Nationale  
des Groupements de Créateurs

En 2003 et 2004, des Groupements de Jeunes Créateurs ont vu le jour à Marseille, Tarbes, Châtelleraut. Une dizaine d'autres Groupements sont en cours de lancement.

La Délégation interministérielle à la ville (DIV), à l'initiative du programme d'essaimage, vient de lancer un plan de soutien au développement de ce réseau au sein des Zones Franches Urbaines (ZFU).

L'ANGC structure ainsi un nouveau réseau, permettant de coordonner les besoins de chaque Groupement de Jeunes Créateurs. Pour les établissements, existants ou futurs, l'association constitue un centre de ressources, un outil de développement et d'appui méthodologique.

Au service des jeunes, elle permet également de mutualiser l'offre de services et de développer un réseau de partenaires.

**Vous souhaitez créer  
un Groupement de Jeunes Créateurs  
au sein de votre ville, de votre quartier...**

**Contactez-nous :**

Association Nationale des Groupements de Créateurs  
Mission Locale de Sénart - Immeuble Le Sextant  
462, rue Benjamin Delessert  
77550 Moissy-Cramayel

Tél : 01 64 88 68 99 - Fax : 01 64 88 90 62  
e-mail: [gjc-senart@wanadoo.fr](mailto:gjc-senart@wanadoo.fr)

